



## Assistant(e) Conducteur(trice) d'Affaires, de Travaux en Bâtiment

*Certificat de Qualification Professionnelle du BTP (CQP)*

### Objectifs de la formation

Se former à la conduite d'affaires et de travaux en bâtiment pour assurer, sous la responsabilité d'un conducteur de travaux expérimenté, d'un chargé d'affaire ou du chef d'entreprise, la réalisation et la gestion (technique, financière, commerciale, juridique et sociale) de chantiers ou d'une affaire de bâtiment en conformité avec les objectifs économiques de l'entreprise.

### Exemples de missions

- Projet de construction d'un nouveau bâtiment industriel.
- Extension d'une ligne de transport.
- Réaménagement d'un bâtiment de bureaux et d'un hall de stockage.
- Mise en place de garde-corps et d'abris de protection.
- Agencement intérieur de locaux.
- Construction d'un bâtiment en environnement protégé (nucléaire).

### Métiers visés

Responsable d'affaires  
 Conducteur de travaux  
 Chef de chantier  
 Coordinateur de projets  
 Chargé d'affaires

### Objectifs professionnels

Le CQP atteste des compétences à mettre en oeuvre dans l'exercice du métier ; celles-ci doivent être validées autant par l'entreprise que par le centre de formation.

Les capacités professionnelles à valider pour cette formation sont les suivantes :

- Appliquer les normes et règlements courants et s'informer de leurs évolutions
- Organiser la production
- Suivre l'exécution des travaux
- Communiquer, encadrer, manager
- Représenter, vendre, acheter
- Assurer le suivi économique de l'affaire
- Conduire une affaire en autonomie

### Durée et organisation de l'alternance

- 12 mois, dont ¾ du temps en entreprise.
- 446 heures de formation, avec un démarrage en octobre.

Le contrat de professionnalisation permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.

## Pré-requis

Dans le domaine du bâtiment :

- Niveau bac+2
- BTS ou DUT technique
- Titre de niveau III

## Validation

### Certificat de Qualification Professionnelle du BTP

Certificat de qualification délivré par les C. P. N. E. du BTP (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics), reconnu nationalement par toutes les entreprises de la branche BTP.

**CQP du BTP N° 027 - 2002 12 17**  
**« Assistant Conducteur d'Affaires »**



D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir **LA GRATUITÉ DES PRESTATIONS POUR LES ALTERNANTS**. Il n'y a donc **PAS DE FRAIS DE DOSSIER POUR CANDIDATER À SUP' LA MACHE ALTERNANCE**.

Seules peuvent être demandées des cautions restituables.

## Modalités d'inscription

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur notre site Internet :

[www.ecolelamache.org](http://www.ecolelamache.org)

ou récupéré, déjà imprimé, au sein de notre établissement :

### SUP' LA MACHE ALTERNANCE

69 bd Jean XXIII - 69373 LYON Cedex 08

Tél. 04 72 78 55 66

Contactez-nous pour de plus amples renseignements :

[suplamache@lamache.org](mailto:suplamache@lamache.org)

## Déroulement et Lieu

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **SUP' LA MACHE** (Lyon 8<sup>ème</sup>).

Un tutorat pédagogique est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

## Qualité



Datadock



Sup' La Mache, Centre de formation reconnu et qualifié pour son professionnalisme

## Poursuivre ses études à SUP' LA MACHE, c'est :

- Une expertise reconnue dans la formation aux métiers du bâtiment et de l'industrie.
- Un accompagnement de l'alternance par un formateur véritablement impliqué dans la formation.
- Une pédagogie interactive éprouvée et un ensemble de valeurs.
- L'insertion exceptionnelle dans le monde professionnel.

